AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Route de la FORET - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
13, Rte de la Forêt - Biard - 86000 POITIERS
60 F.

BULLETIN N° 1/82 - Edition "Grandes Cultures" du 27.1.82
-=-

TOUTES CULTURES

CAMPAGNOL DES CHAMPS

Le développement futur des populations du campagnol des champs, ne sera connu qu'après dépouillement et analyse des données recueillies lors des piégeages et au vu de l'évolution climatique des mois de Janvier et février.

D'ores et déjà, dans les zones Nord-Charente, Nord- Charente Maritime, Sud Deux-Sèvres et Sud Vienne, la densité actuelle des populations dans certains refuges non traités à l'automne peuvent causer des dégats aux prairies artificielles ou naturelles et aux cultures avoisinantes.

Dans ces secteurs, il est conseillé de visiter et de traiter le cas échéant les refuges, prairies artificielles ou naturelles, les céréales ou colza envahis.

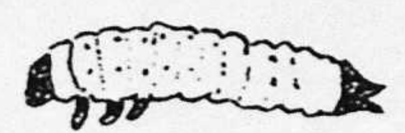
COLZA

GROSSE ALTISE (Larves)

Les populations de ce ravageur sont très variables d'une parcelle à l'autre et, en tout cas, non négligeables au vu des faibles captures d'adultes enregistrées à l'automne, les larves sont petites en général et donc issues de pontes tardives. Le seuil d'intervention est de 2 larves en moyenne par pied, ce qui correspond en pratique à <u>70 % des pieds portant au moins une larve vivante</u> chacune.

Contrôlez par vous mêmes le niveau d'infestation dans vos parcelles. (Les larves possèdent des pattes et sont noires aux deux extrémités).

Pétiole de colza attaquée



Larve de grosse altise

A titre indicatif les sondages au champ réalisés jusque là par notre Service montrent que :

. <u>Dans la Vienne et les Deux Sèvres</u>, les populations sont, en général, faibles à très faibles.

. <u>En Charente</u> , les populations sont importantes dans la région d'Angoulème (terre de groies) et dans toute la moitié sud du département.

. <u>En Charente Maritime</u>, les résultats sont encore incomplets mais laissent apparaître des attaques localement importantes.

Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : R. GUILLEMENET - Inscription à la C.A.P.P.P N° 535 AD

En cas de nécessité, on peut effectuer un traitement avec une spécialité apportant 300 g de parathion éthyl/ha ou 350 g de parathion méthyl/ha. Les formulations huileuses améliorent la tenue du produit par temps pluvieux. Une formulation microencapsulée est aussi utilisable .

Il est important de ne pas mélanger oléoparathions et herbicides, et de respecter le délai de 3 semaines entre l'application d'un oléoparathion et celle d'un herbicide.

CEREALES D'HIVER

DESHERBAGE

Grâce à l'interruption des pluies depuis le 10 janvier, les sols sont maintenant assez ressuyés pour permettre de pénétrer dans les terres presque partout : cette période doit être mise à profit pour terminer les desherbages antigraminées de base. Attention toutefois à ne pas réaliser les applications à l'annonce de fortes gelées.

Nous rappelons que ce sont les traitements les plus précoces qui assurent la meilleure efficacité et limitent les risques de phytotoxicité. Les produits à base de chlortoluron sont à utiliser avant le stade 3 feuilles des folles avoines et au plus tard au stade mi-tallage du blé. Les produits à base de métoxuron ou d'isoproturon sont à employer avant le stade tallage des folles avoines et avant la fin du tallage du blé, de préférence même avant le stade mi -tallage.

La destruction des dicotylédones devra en général être envisagée lors d'un passage ultérieur, lorsque les levées seront effectuées, et par temps assez doux pour que les produits soient actifs.

MALADIES

Le temps très doux et humide qui a persisté jusqu'à présent était très favorable aux maladies ; on observe déjà dans quelques cas des symptômes de maladies du pied, de rouilles, d'oïdium, de septoriose, d'helminthosporiose... La plus grande vigilance sera donc nécessaire cette année, mais sauf cas tout à fait exceptionnel, aucun traitement n'est à envisager avant le stade redressement des céréales d'hiver.

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"POITOU-CHARENTES"

Imprimé à la Station le 27.1.82
Préc. Note : Bull. N° 217 du 21.12.81

R. GUILLEMENET